****

La Présidence

De la Polynésie française

BUREAU DE LA COMMUNICATION

Communiqué de presse

*Mercredi 20 novembre 2013*

**Réponse du ministère de la santé à la lettre ouverte des pédopsychiatres**

Madame le Ministre de la santé a pris connaissance de la lettre ouverte, même si elle considère la méthode inadaptée, et tient à apporter les précisions suivantes. Le ministre de la santé n’a pas attendu cette lettre ouverte pour réagir au constat, même si elle comprend l’impatience des pédopsychiatres.

En ce qui concerne la situation d’abandon des maisons de l’enfance, Madame le Ministre de la santé s’en est inquiétée dès sa prise de fonction, et la presse s’en est d’ailleurs largement fait l’écho.

Au nombre de cinq, ces maisons de l’enfance ont été abandonnées par le gouvernement précédent. Elles ont depuis peu été rattachées au Fare Tama Hau. Des crédits de fonctionnement qui n’existaient pas, ont été budgétés pour 2014 à hauteur de 51 millions de francs. Des crédits supplémentaires ont par ailleurs été inscrits pour le recrutement de deux agents professionnels de santé qui tourneront entre les différentes structures.

Des associations sont en cours de constitution pour assurer la gestion de ces maisons de l’enfance. Ainsi la première, située à Faa’a, devrait ouvrir ses portes avant la fin de l’année, tandis que les quatre autres verront leur ouverture étalée sur 2014.

En ce qui concerne les moyens nécessaires à une amélioration de la couverture sanitaire pour le secteur pédopsychiatrique, des crédits supplémentaires sont prévus au budget 2014 pour des missions de consultation avancées sur Tahiti et dans les archipels.

Enfin le budget d’investissement de la Polynésie française prévoit la construction d’un pôle de santé mentale qui représente un investissement total d’environ 3,7 milliards dont les travaux seront lancés en 2015.

Le gouvernement n’est donc pas resté inerte devant la situation dont il a hérité, et il a agit de manière très concrète et aussi rapide que possible.

-o-o-o-o-o-